

Lycée professionnel

De l'excellence à la liquidation...

Communiqué
07 mai 2023

Après les annonces du Président MACRON, le 4 mai, le ministre Pap NDIAYE a confirmé le lendemain la mise en place à marche forcée, dès septembre 2023, d'une nouvelle réforme du lycée professionnel. Quels sont les enjeux ? Quel avenir pour les lycées pro ? Quel impact sur les enseignant-es ? Pour les élèves ?



Pap NDIAYE sur France Info le 5 mai

Ils ne nous prendraient pas pour des imbéciles ?

Le pouvoir en place poursuit la casse du lycée professionnel, au bénéfice de l'apprentissage, qui coûte moins cher. C'est, à nouveau, le sens de la réforme de 2023.

Les ministres Pap Ndiaye et Carole GRANDJEAN, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, tentent d'amadouer les personnels dans la prose qui nous est adressée (4 mai) : « construire à vos côtés, faire un choix d'avenir », blablabla..., « nous savons l'exigence de votre fonction, votre implication quotidienne », blablabla..., « nous souhaitons vous donner des moyens inédits, mieux reconnaître votre engagement, nous ferons ensemble de véritables tremplins vers la réussite pour tous les élèves », blablabla..., « mieux valoriser l'engagement, mieux accompagner les difficultés scolaires, vous pourrez être porteurs de solutions d'avenir », blablabla..., « nous connaissons le professionnalisme et la persévérance avec lesquels vous accompagnez chaque jour nos jeunes... »).

Encore un peu et on va être augmenté-es ! Ah non, on aura juste le droit de travailler plus pour gagner plus. Voire d'être conduit à changer de métier si l'on fait partie d'une filière qui ne « répond plus aux besoins de l'économie ». Merci, on ne va pas se laisser bernier.

Premières annonces : la fermeture de 80 filières et l'ouverture de 150 nouvelles. Les fermetures, essentiellement dans le tertiaire - vente, accueil, AGORA (Ex-GA), laisseront sur le carreau des milliers de profs. On va en faire quoi ?

Ils « pourront se diriger vers le professorat des écoles (1er degré), vers les collèges » ou vers les nouveaux « bureaux des entreprises », créés au sein des lycées professionnels pour aider les élèves à trouver des stages...

Et on recrute de nouveaux profs pour les 150 filières ouvertes ? Et bien non : le ministère va recruter des « professeurs associés », qui « viennent du monde de l'entreprise et vont consacrer un après-midi dans la semaine pour former des jeunes ».

Si le sujet n'était pas aussi grave et sérieux, ce serait presque risible. On va remplacer des profs par des professionnels qui vont donner un peu de leur temps ? Comme si enseigner pouvait s'improviser...

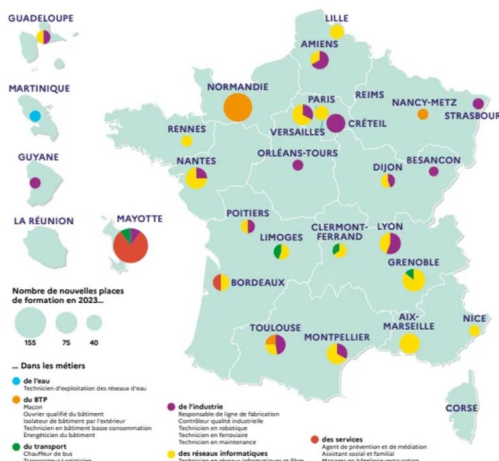
Concernant les fermetures : au-delà de la casse que cela représente, et que l'on conteste donc fermement, peut-on imaginer un tel bouleversement pour dans 4 mois alors que les dotations horaires sont déjà transmises aux établissements, les mouvements de l'emploi déjà en cours ?

On ferme !

2 600 places d'élèves dès la rentrée 2023.

Calendrier prévisionnel :

100 % de formations non insérantes fermées à la rentrée scolaire 2026 !



On ouvre !

3 000 places d'élèves dès la rentrée 2023 dans les domaines d'avenir (énergie, BTP, transport, industrie, services...). Vous pensez que dans 4 mois, nos établissements pourront accueillir ces formations ? Que des profs seront recruté-es ?

Les promesses n'engagent que ceux qui les croient...

Depuis des années, les gouvernements successifs ont progressivement fermé un grand nombre de filières « industrielles ». Pourquoi ? En réalité parce qu'elles coûtaient « trop cher » : c'est plus cher de mettre 8 élèves dans un atelier avec des machines performantes, que 30 dans une salle de classe pour un bac pro « commerce ». Et aujourd'hui, on nous annonce que l'on va « Adapter/réaménager » la carte des formations ? Avec la fermeture de celles qui ont un mauvais taux d'insertion. Vous avez vu le terme « création », vous, quelque part ? À quand un retour de filières « automobile », « maintenance industrielle », « Métiers de bouche », « Energie renouvelable » dans nos lycées pro ? Saint-Glin-Glin, priez pour nous...



Les propositions de la réforme :

Lutte contre le décrochage (qui est une vraie problématique) : « Mobilisation de bonnes solutions afin d'éviter une situation de déscolarisation. Permettre à chaque lycée de faire du sur-mesure ». Ouf, on est sauvés... mais concrètement : ça donnera quoi ?

Soutien en petits groupes pour les compétences de base (mathématiques et français) dans les établissements où les enseignants souhaitent s'engager. Or, nous avons déjà eu notre Dotation Horaire pour la rentrée prochaine dans les établissements ? Avec quoi va-t-on faire ces « petits groupes » ? Sans doute, comme au collège, avec une dotation en HSE qui, comme au collège, laissera penser que l'on augmente les profs alors qu'on leur propose de faire des heures sup'.

Ah, aussi, mais ce n'est pas encore indiqué : puisque vous ne faites rien pendant que vos élèves sont en stage, et bien vous allez devoir des heures, judicieusement utilisées au gré des « besoins » dans l'année...

Le risque est extrêmement fort sur les plus petits lycées professionnels : il va falloir « rentabiliser » et regrouper les formations « par pôle de métiers » au niveau régional. Aïe. On pleurera plus tard toutes ces fermetures, y compris les BTS dans quelques années, actuellement alimentés par les Bac Pro qui vont fermer...

« Création d'un "Bureau des entreprises" dans chaque établissement pour accompagner les jeunes et les aider à

Lycée pro : voie d'excellence : ce n'est pas nouveau !

Emmanuel MACRON et Pap NDIAYE veulent nous vendre une réforme qui ferait du lycée pro une « voie d'excellence ». Ce n'est pas nouveau. Petit coup d'œil dans le rétro :

Le ministre DARCOS (Gouvernement SARKOZY), en 2007, justifie entre autres sa réforme du Bac Pro en 3 ans (des milliers de suppressions de postes !) pour faire du Lycée Professionnel (et notamment des « lycées des métiers »), une « filière d'excellence ».

16 ans plus tard, on en constate les conséquences désastreuses. Ajoutons qu'entre temps, il s'est en passé des choses. Enfin, surtout, il s'en est dit, des choses. Et nous en avons subi, des attaques.

Le MEDEF pousse depuis longtemps pour... « l'apprentissage, voie d'excellence » (2010). Tiens, on comprend mieux les intentions du gouvernement.

Enfin, en 2018 (sous le quinquennat d'un certain MACRON Emmanuel), le gouvernement a mis en place une grande et belle réforme (déjà, à l'époque, en réduisant le nombre de filières), pour « faire de la voie professionnelle un parcours de réussite et d'excellence ». Sans doute, ne s'en souvenait-il plus ce 4 mai 2023, en faisant ses annonces ?

trouver des stages, développer les partenariats afin de créer plus de liens entre le monde éducatif et le monde de l'entreprise. ». Notre ministre sait-il que c'est ce que l'on fait tous les jours ? Il existe en outre des DDFPT, qui passent un peu de temps à s'occuper des recherches de stage ou du suivi des élèves et des relations avec les entreprises...

« *Recrutement de professeurs associés, qui sont des professionnels pour épauler les enseignants* ». Alors là on est mal. Celui, celle qui ne voit pas que nous allons être remplacé-es, petit à petit, par des professionnel-les, a de vrais problèmes. Ces professionnel-les (qui eux, « savent » de quoi ils parlent) viendraient donc faire quelques piges dans les établissements? Il faudra quand même les trouver... Mais si ça se trouve, comme pour la mise en œuvre de la mixité des publics et de l'apprentissage, on est bien capables de faire le boulot et d'être nos propres fossoyeurs ! Et si c'est comme pour les CFA, nous allons devoir leur donner nos progressions et nos évaluations, en plus.

Notre ministre ne le sait peut-être pas... mais le travail avec les professionnels extérieurs, là encore, mais on le fait déjà. Beaucoup.

.../...

« Les jeunes souhaitant s'insérer verront la durée de leurs stages augmenter de 50 %. Ils seront accompagnés par France Travail pendant leur année de terminale ». Cool, ça va faire plaisir aux agents de Pôle Emploi (ancien nom de France Travail), qui s'ennuient un peu en ce moment. Avec certitude, ils vont s'occuper de nos élèves de Terminale. Mais encore une fois : on s'en occupe déjà un peu, aujourd'hui, des élèves, voire des parents ?

« Reconnaître l'engagement des professeurs de LP, par la revalorisation déjà détaillée applicable à l'ensemble des enseignants, selon leur carrière, par le "Pacte LP" qui est une revalorisation selon une palette de missions nouvelles, en fonction de la participation des enseignants aux nouveaux dispositifs ». Ah, ça, c'est bon ! Voilà les pépettes qui arrivent. Bientôt riches !

La revalorisation déjà détaillée, c'est 104€ bruts pour tout le monde (c'est bien, mais ces 80 euros nets ne compensent pas l'inflation, ni la perte des dernières années). La prime d'attractivité va offrir une revalorisation plus intéressante aux échelons 4, 5 et 6. Là aussi, c'est bien. Mais vu que les échelons d'après ne suivent pas le même chemin, c'est un tassement et un ralentissement de la progression qui est organisé. Pour le Lycée professionnel, les « briques » du « pacte » sont au nombre de 5 et... non sécables pour un total de 7 500 € bruts (p.28 du Dossier de presse du 5/05/2023). Pour être clair, soit on prend 5x24h en plus, soit rien du tout. Comment le ministère compte-t-il faire travailler autant les collègues en plus ? On peut supposer qu'il considère d'ores et déjà que **ce pourrait être durant les PFMP...**

« Travaillez plus, et vous gagnerez plus ». Même s'il n'y en aura pas pour tout le monde...

À la CGT, nous revendiquons une augmentation de salaire inconditionnelle, qui reconnaîtrait nos métiers à leur juste valeur, et l'embauche de personnels supplémentaires pour prendre en charge les « nouvelles missions » qui pourraient ainsi être réparties !

"les 100 jours d'apaisement" de Macron sont en fait 100 jours d'agression et de provocation. Son nouveau combat : déclarer la guerre aux profs des LP et aux jeunes, après avoir fait croire à une expérimentation partielle en septembre...

L'heure est donc à la mobilisation. Pour la CGT, elle doit prendre de multiples formes. Y compris lors des évaluations des « apprentis » qui arrivent ou des examens du mois de juin.

Gratification des élèves en stage : Une fausse bonne idée ?

À première vue, la rémunération des élèves en stage est une bonne nouvelle : nos élèves vont être contents. Mais si on prend un peu de hauteur : est-ce normal de mobiliser des moyens pour rémunérer des élèves qui suivent une formation avant le bac ? De payer un jeune de 16 ans pour sa formation ? On nous explique que sinon, ils sont trop attirés par l'apprentissage. Mais qui paie l'alternance ? C'est l'État lui-même qui organise sa propre concurrence, en finançant outrageusement l'apprentissage au bénéfice des entreprises... La rémunération des stages en entreprise pour les élèves va engloutir l'essentiel des moyens attribués à cette réforme, sans certitude que cela soit attractif puisque dans le même temps, on poursuit la politique du mixage des élèves sous statut scolaire et en apprentissage (ces derniers étant bien mieux rémunérés par les entreprises et donc, indirectement, par l'état).

Pour rappel : 1 contrat d'apprentissage sur 3 ne va pas à son terme. Bizarre, non, pour un système aussi fantastique...



À la CGT, nous sommes inquiets pour notre travail, pour notre outil de travail, et encore davantage pour l'avenir des jeunes. On va préparer des salarié-es prêt-es à l'emploi. C'est bien. Mais où est passé l'ambition d'une école émancipatrice, ouverte, qui cherche à former des citoyen·nes éclairé·es, des salarié-es capables d'évoluer dans leur métier, de naviguer dans une société de plus en plus complexe ?

Pourtant, même avec les élèves de lycée pro qui nous arrivent parfois tout-es cabossé-es, nous pouvons le faire si on nous en donne les moyens, si on nous fait confiance.

Pour ne pas laisser faire, nous devons être fort-es, nombreux-ses et soudé-es.

Rejoignez-nous. Syndiquez-vous !